

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 2022

### **N° 2022-363      ATTRIBUTION D'AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - PROGRAMME 2022**

Nomenclature des actes : 7.5

Vu la délibération n°2020-323 du 23 septembre 2020, relative au lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) couplée à une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH).

Vu la délibération n°2020-447 du 9 décembre 2020 relative à l'approbation du règlement des aides de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique.

Vu la délibération n°2020-448 du 9 décembre 2020, relative à l'adhésion de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au programme Eco-PASS - propriétaire en Vendée.

Vu la délibération n°2020-161 du 24 juin 2020 attribuant les délégations à la Présidente.

Considérant que les demandes d'aide suivantes sont conformes aux critères d'éligibilité, la Présidente décide d'attribuer les subventions suivantes :

#### **Dans le cadre de l'Eco-PASS**

N° dossier	Nom	Commune du projet	Montant Aide

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
15 000,00 €			

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 19/09/2022

**Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**

N° dossier	Nom	Commune projet	Types de travaux	Montant Aide
2022-03731	BARDIN	SAINT PROUANT	adaptation du logement personnel	2 000,00 €
2022-02796	GRELIER	CHANTONNAY	énergie (logement personnel)	500,00 €
2022-04482	GUILLOIN	CHANTONNAY	adaptation du logement personnel	611,00 €
2022-02015	GRIS	SAINT HILAIRE LE VOUHIS	énergie (logement personnel)	250,00 €
2022-04595	GUIBERT	ROCHETREJOUX	adaptation du logement personnel	886,00 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
197 750,00 €			

**Dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique**

N° dossier	Nom	Commune du projet	Montant Aide
PTRE231	DABIN	ROCHETREJOUX	250,00 €
PTRE242	GABORIAU	SAINT GERMAIN DE PRINÇAY	250,00 €
PTRE246	JADAUD	SAINTE CECILE	250,00 €
PTRE247	GIRAUD	SAINTE CECILE	250,00 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
53 750,00 €	20 750,00 €	33 000,00 €	1 500,00 €

Le versement des aides sera effectué sur présentation des justificatifs de paiement validés par les conseillers habitat.

À CHANTONNAY, le 16 septembre  
2022

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET